

Dimanche 25 avril
8h/17h

NEGREPELISSE

GRATUIT

**Foire
de Printemps**

+ de 80 exposants

Marché gourmand place nationale

Artisanat d'art au château

Calèche- Danses folkloriques-

Manèges - Poneys - Animations

Restauration sur place
avec burgers/aligot/truffade/huitres
plats créoles/food truck/crèperie

**CENTRE-VILLE
ET CHATEAU**



Ville de
Nègrepelisse

Contact
05 63 64 26 21

www.ville-negrepelisse.fr
 [negrepelissemaville](#)

DOSSIER D'INSCRIPTION

1^{ère} édition de LA FOIRE DE PRINTEMPS

DIMANCHE 25 AVRIL 2021 8H-17H00



Ville de
Nègrepelisse

COUR DU CHATEAU et CENTRE-VILLE DE NÈGREPELISSE



Quelques informations

Les tarifs :

Le prix du stand est unique à 15 € quel que soit le métrage (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Paiement obligatoire à l'inscription.

Les sites :

Le site du château, réservé pour les créateurs d'art, est partiellement couvert sous les courtines (les œuvres les plus fragiles seront privilégiées).

La cour n'est pas couverte. Si vous êtes équipés de barnum, pensez à nous le mentionner sur votre dossier d'inscription pour une meilleure gestion du placement.

La place nationale n'est pas couverte. Elle accueillera tous les non-sédentaires inscrits.

Les Food truck seront placés dans la rue située entre la place nationale et le château. Un barnum sera devant le château pour la restauration sur place. Des animations pour enfants et adultes sont prévues (danses folkloriques, jeux gonflables, manèges, balade en calèche)



Organisation :

Arrivée des exposants à partir de 7 heures.

Dépose marchandises à partir de 7 heures puis parking exposants situé derrière le temple.

Restauration sur place. Un café de bienvenue sera offert.

Nous fournissons des tables en pin (2.20m) et des chaises sur demande.

L'électricité est à votre disposition gratuitement (max 12 A.) Prévoir des rallonges conformes aux normes CE.

Les emplacements seront matérialisés et numérotés.

Tout matériel équipant le stand installé soit par l'organisateur, soit par l'exposant est placé sous la responsabilité de l'exposant. Il devra contracter une assurance responsabilité civile.

Inscription sur envoi d'un extrait Kbis ou inscription à la chambre de commerce (auto-entrepreneur) et assurance, obligatoires.

Un nombre maximum de quatre artisans de la même catégorie est appliqué.

Le nombre maximum d'artisans retenus sera de 100 exposants afin de privilégier chacun d'entre vous.

Clôture des inscriptions le 15 avril 2021.

Vos interlocuteurs

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Aurore Deffrène 05 63 64 26 21 (a.deffrene@ville-negrepelisse.fr) ou Thierry Pradines au 06.15.12.53.22 (t.pradines@ville-negrepelisse.fr)

FICHE D'INSCRIPTION
FOIRE DE PRINTEMPS – NÈGREPELISSE

Nom du représentant légal :

Raison sociale :

Adresse:

Ville : Code Postal :

Site internet :

N° de registre : Forme Juridique :

Produits exposés :

Téléphone : Mail :@.....

Réservation :

Surface souhaitée :m² ou barnum de Sur

Matériel souhaité : tables en pin 2.20m : chaise (s) :

Je règle la totalité de l'emplacement à réserver et je joins mon chèque

N° Chèque :

À l'ordre du Trésor Public

CE BULLETIN EST À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT AVANT LE 15 AVRIL 2021 à
Mairie de Nègrepelisse – Foire de Printemps – 5 place de l'Hôtel de Ville- BP 60051 – 82800 Nègrepelisse
IL N'Y AURA PAS DE REMBOURSEMENT POUR TOUT DÉSISTEMENT INTERVENANT APRÈS LE 22
avril (date butoir).

LES CHÈQUES SERONT MIS À L'ENCAISSEMENT A PARTIR DU 4 MAI

La facture vous sera transmise par courrier électronique.

Une facture papier peut vous être fournie sur demande.

Le soussigné s'engage à abandonner tout recours contre l'organisateur, du fait de tout dommage corporel, matériel et/ou immatériel, direct et/ou indirect, résultant d'incendie, explosion ou dégâts des eaux ainsi que toute perte d'exploitation.

Une attestation d'assurance devra être fournie par l'exposant ainsi que l'attestation de conformité au droit du travail.

Date :

Signature et cachet commercial

Nom- Prénom : Précédés de la mention «du et approuvé»